

Nos réf. SP/18

Briançon, le 15 mars 2024

Dossier suivi par :

Sandrine – [contact@cci05formation.fr](mailto:contact@cci05formation.fr)

Elodie – [e.tournebize@cci05formation.fr](mailto:e.tournebize@cci05formation.fr)

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre souhait de suivre notre stage de **Préparation au Probatoire d'Aspirant Guide de Haute Montagne**, Module Estival, que nous organisons du **29 avril au 21 juin 2024**, et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-joints :

- Le programme et le planning de la formation
- Un devis détaillé
- Un questionnaire de positionnement
- Un bulletin d'inscription

### Prérequis

Toute personne ayant réussi l'épreuve de ski de l'examen probatoire d'Aspirant Guide organisée par l'ENSA en mars 2024.

### Comment s'inscrire ? \*

En nous renvoyant :

- **Le bulletin ci-joint, prévu à cet effet, dûment complété (avec photo).**
- **Une copie de votre attestation de sécurité sociale (CPAM / RSI)**
- **Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'alpinisme.**

Deux ou trois semaines avant le début du stage, afin de valider définitivement votre inscription, nous vous ferons parvenir :

- Un **contrat de formation**
- Le **règlement intérieur** de notre Centre
- Une **convocation** au stage.

***\*Pour les personnes qui ont suivi un de nos stages SKI en 2024, inutile de nous renvoyer le dossier d'inscription, seulement les dates des semaines choisies par mail svp.***

## Transport

CCI Hautes-Alpes Formation n'assure pas le transport de ses stagiaires sur les sites d'entraînement ou d'examen. Vous aurez donc à vous organiser entre stagiaires pour vous rendre sur les terrains d'exercices.

## Hébergement

Les personnes souhaitant réserver un hébergement peuvent contacter :

- Le CIPPA (Centre International de Préparation Physique en Altitude) de Briançon au 04.92.20.17.60 ou au 06.07.27.36.21 - [secretariatcippa@gmail.com](mailto:secretariatcippa@gmail.com).
- L'association ARCHIPEL qui propose des hébergements dans la vallée et à Briançon. Pour réserver, contacter Emeline au 09 73 87 20 23 - [reservation@archipel-fr.com](mailto:reservation@archipel-fr.com)

## Démarches à entreprendre pour le financement de votre formation

<b>Vous êtes demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi</b>	Vous pouvez faire une demande <b>d'Aide Individuelle à la Formation (AIF)</b> auprès de votre conseiller Pôle Emploi.
<b>Vous êtes Travailleur indépendant, autoentrepreneur, renseignez-vous auprès des Fonds d'Assurance Formation</b>	Vous exercez une <b>profession libérale</b> , vous dépendez du FIF-PL : <a href="http://www.fifpl.fr/">http://www.fifpl.fr/</a>
	Vous êtes <b>commerçant et dirigeant non salarié du commerce, de l'industrie et des services</b> , vous dépendez de l'AGEFICE : <a href="http://communication-agefice.fr/">http://communication-agefice.fr/</a>
<b>Vous êtes dans une autre situation</b>	Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information sur les possibilités de financement.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre Centre et à nos formations et vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Elodie TOURNEBIZE  
Coordinatrice Pôle Montagne

Date de mise à jour : 21/06/2023

## Guide de haute montagne - Probatoire

Préparer toutes les épreuves de l'examen probatoire du DE guide de haute montagne avec notre équipe.

### Dates

Du 08 janvier au 21 juin 2024

Inscriptions début octobre 2023

### Durée

De 35h à 385h - En présentiel

### Tarifs

Stage Hiver : de 490 à 910 € selon les semaines ou PACK Module Ski 4 Semaines 1696 € --- Stage

Été : de 525 à 1050 € selon les modules ou PACK Module Estival 7 semaines 3302 € - FORMA-CODE 15410

### Possibilités de financement

Formation financée dans le cadre du Programme Régional de Formation de la Région PACA dans la limite des places disponibles pour les demandeurs d'emploi.

### Lieux

BRIANÇON

### Contact

Sandrine GAUVRIT

04 92 21 56 17

s.gauvrit@cci05formation.fr

### Référent Handicap

Aurélien THAVEAU

06 49 48 72 57

a.thaveau@cci05formation.fr

### Modalités d'accès

Sur dossier d'inscription

### Blocs de compétences

Aucun

### Équivalence

Aucune

### Passerelles

Aucune

### Suite de parcours

Non concerné

## Aller plus loin

Plus d'informations sur le diplôme d'Etat Aspirant Guide de Haute Montagne sur le site [www.ensa.sports.gouv.fr](http://www.ensa.sports.gouv.fr)

## Publics

Tout public ayant un bon niveau dans les disciplines d'alpinisme et une excellente condition physique et sportive.

## Objectifs

Développer et renforcer ses compétences techniques nécessaires à la réussite de toutes les épreuves de l'examen Probatoire du Diplôme d'Etat Alpinisme option guide de haute montagne.

## Pré-requis

Etre titulaire de la liste de courses autorisant candidature à l'examen probatoire de guide de haute montagne organisé par l'ENSA en 2024.

Savoir utiliser un DVA et effectuer une recherche mono-victime.

## Programme

### Ski

- Fondamentaux ski alpin, pistes/hors-pistes.
- Adaptation technique (selon états de la neige, de la pente,...) / Lecture et utilisation du terrain. / Travail sur vitesse, changements de rythme, attitude, silhouette, endurance. / Montée peaux de phoque : technique, entraînement.
- Sécurité/DVA. Tests Blancs

### Escalade, CO, terrain varié, glace

- Escalade : couennes, escalade traditionnelle, pose de coinces en différents milieux.
- Progression, désescalade, endurance. Assurage et sécurité. Gestion du stress.
- Terrain varié : Progression, désescalade.
- Glace/terrain varié : 10 pointes, rampe, piolet traction. Progression, désescalade.
- Assurage et sécurité.
- Cartographie/orientation : utilisation boussole/alti, lecture d'itinéraire, courses d'orientation.

### Alpinisme - courses d'arêtes, terrain mixte

Evolution dynamique, progression corde tendue (cordée de 2/3). Techniques sécurité, encordement, mise en place de protection et d'auto-sauvetage. Préparation des courses.

## Contenus transversaux

- Transition climatique/énergétique
- Transition numérique
- Laïcité/citoyenneté

### Moyens pédagogiques et techniques

Mises en situation d'examen. Travail sur l'engagement physique et psychologique. Vidéos commentées.

### Encadrement

Moniteurs de ski et Guides de haute montagne diplômés, expérimentés.

### Suivi et évaluation

- Tests blancs, résultats.
- Progressions synthétisés dans un contrat pédagogique pour la préparation renforcée.

## Débouchés

Guide de haute montagne.

## Les +

Variété des sites de pratique : Verdon, Annot, Chamonix, Briançon.

# Préparation au Probatoire Aspirant Guide de Haute Montagne

du 08/01/2024 au 21/06/2024 - 385 heures (35h/semaine)

Planning de la formation 2024

MODULAIRE

janv-24		févr-24		mars-24		avr-24		mai-24		juin-24		juil-24		
Lo1		Jo1	(S05)	Vo1		Lo1		Me01		So1		Lo1		
Mo2		V02		So2		Mo2		Jo2	terrain varié Briançon	D02		Mo2	Dates prévisionnelles PROBATOIRE Epreuves estivales ENSA	
Mo3	(S01)	So3		D03		Mo3	(S14)	V03		Lo3	Glace et terrain varié Chamonix *	Mo3		
Jo4		D04		Lo4	SKI Chamonix	Jo4		So4		Mo4		Jo4		
Vo5		Mo5		Mo5		So6	Vo5		D05	Mo5		Vo5		
So6		Mo6		Mo6			So6		Lo6	Jo6	So6			
D07		Mo7	SKI Perfectionnement	Jo7		D07		Mo7		Vo7		D07		
Lo8		Jo8		Vo8		Lo8		Mo8	Escalade Verdon	So8		Lo8		
Mo9		V09		So9		Mo9		Jo9		D09		Mo9	Dates prévisionnelles PROBATOIRE Semaine Montagne ENSA	
M10	SKI *	S10		D10		M10	(S15)	V10		Lo10	Glace et terrain varié Chamonix *	M10		
J11		D11		L11	Dates prévisionnelles Examen Probatoire SKI	J11		S11		M11		J11		
V12		L12		M12			V12		D12			M12	V12	
S13		M13		M13			S13		L13	Cartographie-Orientation + Terrain varié Briançon	J13		S13	
D14		M14	(S07)	J14	(S11)	D14		M14			V14		D14	
L15		J15		V15		L15		M15			S15		L15	
M16		V16		S16		M16		J16		D16		M16		
M17	SKI *	S17		D17		M17	(S16)	V17		L17		M17	(S29)	
J18		D18		L18		J18		S18		M18	Alpinisme Ecrins	J18		
V19		L19		M19		V19		D19		M19	OU	V19		
S20		M20		M20	(S12)	S20		L20		J20	Glace Chamonix	S20		
D21		M21	(S08)	J21		D21		M21	Escalade Annot	V21			D21	
L22		J22		V22		L22		M22			S22		L22	
M23		V23		S23		M23		J23			D23		M23	
M24	(S04)	S24		D24		M24	(S17)	V24		L24		M24	(S30)	
J25		D25		L25		J25		S25		M25		J25		
V26		L26		M26		V26		D26		M26	(S26)	V26		
S27		M27		M27	(S13)	S27		L27		J27		S27		
D28		M28		J28		D28		M28	REPOS	V28		D28		
L29		J29		V29		L29	Escalade et	M29			S29		L29	
M30				S30		M30		J30			D30		M30	
M31				D31				V31				M31		
Heures	70	35		35		14		126		105		385		



\* Ces 2 semaines SKI ne peuvent être vendues séparément

# Ces 2 semaines GLACE à Chamonix ne peuvent être vendues séparément

Module Ski : 70      Module Ski Perfectionnement : 70 heures      Module Estival : 245 heures      TOTAL : 385 heures

## DEVIS - FRAIS DE FORMATION

	<b>Préparation aux épreuves de l'examen Probatoire DE Alpinisme - Guide de Haute Montagne</b>
Périodes de Formation	Du 29 avril au 21 juin 2024
Durée en heures	245 h en centre (35 h hebdomadaires) – semaine au choix
Lieu de formation	Briançon, Verdon, Annot et Chamonix

<b>Description des Frais en Euro</b>	
TVA non applicable – Art 293 B du Code Général des Impôts	
<b>Stages estivaux (hors forfaits remontées mécaniques) *</b>	
<b>Escalade &amp; Terrain Varié - 29 avril au 3 mai 2024 - <u>Briançon</u></b>	<b>525 €</b>
<b>Carto/Orientation &amp; Terrain Varié - 13 au 17 mai 2024 - <u>Briançon</u></b>	<b>525 €</b>
- 1 semaine – 35 h x 15 €/h	
<b>Escalade – 06 au 10 mai 2024 - Verdon</b>	<b>595 €</b>
<b>Escalade – 20 au 24 mai 2024 - Annot</b>	<b>595 €</b>
- 1 semaine – 35h x 17€/h	
<b>Glace &amp; Terrain Varié - <u>Chamonix</u></b>	
- 2 semaines – 03 au 14 juin 2024 – 70 h x 15 €/h	<b>1050 €</b>
- 1 semaine – 17 au 21 juin 2024 – 35 h X 17 €/h	<b>595 €</b>
<b>Autonomie en Montagne – 17 au 21 juin - <u>Massif des Ecrins</u></b>	
- 1 semaine – 35 h X 17 €/h	<b>595 €</b>
<b>Pack Estival 7 semaines (245 h) du 29 avril au 21 juin 2024</b>	<b>3302 €</b>

### Remontées mécaniques

Pour certains modules (ski, ski perfectionnement, estival à Chamonix), l'achat de forfaits de remontées mécaniques sera nécessaire. Ces frais sont à votre charge, ils ne sont pas inclus dans les tarifs ci-dessus.

Devis délivré à Briançon, le 20 février 2024

(Tarifs et informations mentionnés valables jusqu'au 21 juin 2024)



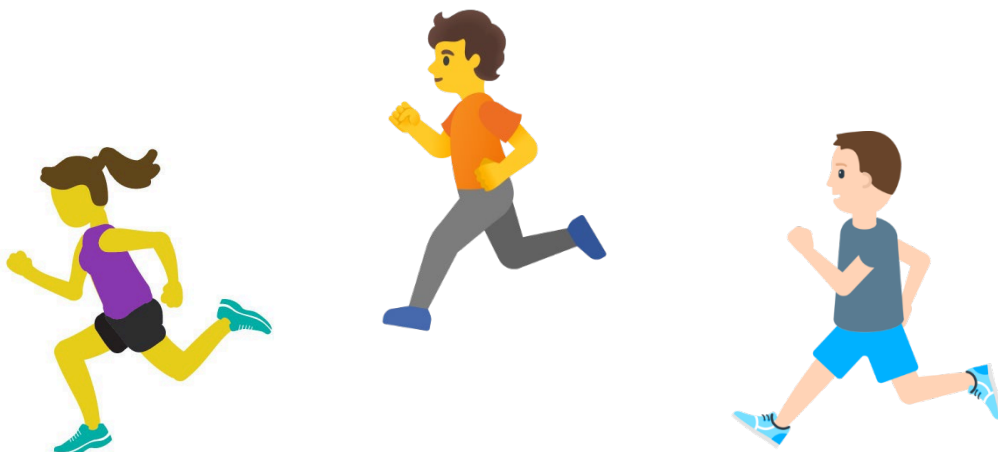
## INFORMATION IMPORTANTE

Suivre notre préparation à l'examen Probatoire du DE Alpinisme - Guide de Haute Montagne nécessite d'être bien préparé(e) à l'effort physique et exige de se conformer à une hygiène de vie de sportif/sportive.

Ceci implique :

- **D'avoir une alimentation équilibrée**
- **D'avoir un bon sommeil pour récupérer**
- **D'éviter les apports de produits toxiques ou néfastes pour l'organisme tels que le tabac, l'alcool, etc...**
- **De savoir se prémunir contre les blessures (échauffement, étirements...)**

L'entrée en formation est soumise à la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'alpinisme. De façon générale, nous conseillons aux candidats souffrant de blessures anciennes de s'assurer auprès d'un médecin qu'elles sont complètement guéries, afin de suivre la préparation dans les meilleures conditions possibles.



# Bulletin d'inscription

## FORMATION

### Préparation au Probatoire Aspirant Guide Haute Montagne

Photo

#### Merci de cocher les modules souhaités :

- Escalade et Terrain varié - Briançon du 29 avril au 04 mai 2024
- Escalade - Verdon du 06 au 10 mai 2024
- Cartographie/Orientation et Terrain varié - Briançon du 13 au 17 mai 2024
- Escalade - Annot du 20 au 24 mai 2024
- Glace et terrain varié - Chamonix du 03 au 07 juin 2024
- Glace et terrain varié - Chamonix du 10 au 14 juin 2024
- Alpinisme - Écrins ou Glace - Chamonix du 17 au 21 juin 2024

Réservé à CCI Hautes Alpes  
Formation - Dossier reçu le :

#### ÉTAT CIVIL

Nom\* \_\_\_\_\_ Prénom\* \_\_\_\_\_  
Adresse\* \_\_\_\_\_  
Code postal\* \_\_\_\_\_ Ville\* \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_  
Téléphone\* \_\_\_\_\_ Email\* \_\_\_\_\_  
Date de naissance (xx/xx/xxxx)\* \_\_\_\_\_ Lieu de naissance \_\_\_\_\_  
N° Sécurité Sociale\*<sup>1</sup> \_\_\_\_\_  
Personne à prévenir en cas d'accident (nom + tél)<sup>2</sup> \_\_\_\_\_

#### VOTRE SITUATION A L'ENTRÉE EN FORMATION \* - FINANCEMENT

- Salarié (e)** Nom et adresse de l'employeur<sup>3</sup> : \_\_\_\_\_
- Etudiant (e)**  **En Formation**
- Travailleur indépendant**, précisez : \_\_\_\_\_
- Inactif**  **Demandeur d'emploi**:  Non Inscrit à Pôle Emploi  
 Inscrit à Pôle Emploi / Depuis le : .....
- N°identifiant Pôle Emploi : .....
- Allocations Chômage<sup>4</sup>  OUI  NON - Jusqu'au .....

Avez-vous déjà effectué des démarches pour le financement de votre formation ?<sup>5</sup>  OUI  NON

- Si OUI auprès de quel organisme ? \_\_\_\_\_

#### Quel est votre niveau d'étude ?

- aucun diplôme  CAP/BEP  Bac  Bac +2  Bac +3 ou 4  Bac +5 et plus

#### Comment avez-vous connu CCI Hautes Alpes formation ?

- Internet  Relation  Pôle Emploi/Mission Jeunes  Réseaux sociaux  Autre

#### Covoiturage

CCI Hautes Alpes Formation communique vos coordonnées (adresse, téléphone et mail) aux stagiaires inscrits sur la même formation pour organiser d'éventuels covoiturages. Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette liste, merci de nous en informer par mail.

#### Date et Signature\*

#### Bulletin à renvoyer à

Par courrier : CCI Hautes Alpes Formation  
36 Avenue de la République - 05100 Briançon  
Par e-mail : [contact@cci05formation.fr](mailto:contact@cci05formation.fr)



Les informations recueillies dans le présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique, destiné à la gestion des formations proposées par CCI Hautes Alpes Formation et à satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à CCI Hautes Alpes Formation au 36 avenue de la République à Briançon.

1. Disposer de votre numéro de sécurité sociale nous permet de déclarer auprès des caisses de sécurité sociale d'éventuels accidents du travail survenus lors de votre période de formation.
2. Ne conditionne en aucun cas l'inscription à la formation. Cette donnée ne sera utilisée qu'en cas d'accident survenu lors de la formation.
3. Si vous êtes salarié(e), nous avons besoin de connaître le nom et l'adresse de votre employeur afin de vous conseiller sur le financement de votre formation par l'entreprise
4. Si vous êtes demandeur d'emploi, nous devons connaître l'étendue de vos droits afin de vous proposer les solutions adéquates en termes de rémunération de la formation
5. Connaître les démarches de financement d'ores et déjà effectuées permettra aux équipes de CCI Hautes Alpes Formation de dresser un diagnostic plus rapide et plus efficace.

Document recto/verso





## Autorisation d'utilisation de photos et/ou de séquences vidéo/voix

Dans le cadre de sa politique de communication institutionnelle, sociale et événementielle, CCI Hautes-Alpes Formation est amenée à prendre et utiliser des photos, images et séquences vidéo/voix qui pourront être diffusées au travers de différents supports et médias écrits et/ou numériques internes et/ou externes. Conformément à l'Article 9 du Code Civil portant sur le respect de la vie privée et aux dispositions de la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, CCI Hautes-Alpes Formation se doit de recueillir le consentement préalable des personnes concernées avant traitement et diffusion de données à caractère personnel. C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir compléter et signer la présente autorisation.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

autorise CCI Hautes-Alpes Formation à prendre et utiliser des

- Photos\*
- Vidéo\*
- Enregistrements sonores\*
- avec mention de mes coordonnées (nom-prénom)

que j'aurais fournis ou qui auront été réalisés exclusivement par CCI Hautes-Alpes Formation ou par le(s) prestataire(s) qu'elle aura mandaté (s) à cet effet, en vue de la création de supports de communication à caractère non commerciaux tels que :

- Films
- Guides
- Rapport annuel d'activités, rapports et études thématiques
- Reportages (réunions, séminaires, conventions, événements professionnels, foires et salons)
- Newsletter

et qui pourront être diffusés :

- sur support papier
- via l'intranet de la CCI des Hautes-Alpes puis l'intranet régional PACA
- sur les sites internet de CCI Formation [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr) et [www.cci05formation.fr](http://www.cci05formation.fr)
- sur les sites des diffuseurs de vidéo en ligne : youtube, DailyMotion
- sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Google+)
- diffusion audiovisuelle
- CD, DVD

Date et Signature\* (précédée de la mention « lu et approuvé »)

**\*Réponses et mentions obligatoires**

Les informations recueillies au travers de la présente autorisation ainsi que la base de données photographique, vidéographique et sonore font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel déclaré à la CNIL.

Les photos, images et séquences vidéo-voix seront exclusivement utilisées par CCI Hautes-Alpes Formation et ne seront ni transmises, ni cédées, ni échangées avec des tiers, en dehors de leur diffusion. Leur durée de conservation sera limitée à la finalité de leur communication et des supports de diffusion utilisés.

Conformément à la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, la présente autorisation est révoquée à tout moment et vous pourrez exercer vos droits d'accès, de modification et/ou de suppression de tout ou partie des données vous concernant en vous adressant à :

### CCI HAUTES ALPES FORMATION

36 avenue de la République

05100 BRIANCON

Tel. 04.92.21.27.33

[www.cci05formation.fr](http://www.cci05formation.fr) -

[contact@cci05formation.fr](mailto:contact@cci05formation.fr)

N° Existence : 93.05.P.001405

N° SIRET : 180.500.019.00039

## Questionnaire de positionnement

NOM ..... Prénom .....

### Avez-vous déjà passé les épreuves de l'examen Probatoire ?

OUI, date .....  NON

Si OUI, merci de préciser à quelle épreuve vous avez échoué :

ski  terrain varié  escalade  orientation  neige et glace  semaine »montagne «

Vous êtes titulaire d'un diplôme ci-dessous :	
<input type="checkbox"/> DE ou BE escalade (ou athlète de haut niveau) ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense de l'épreuve d'escalade	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> DE ou BE Ski Alpin (ou athlète de haut niveau) ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense de l'épreuve de ski	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> BN Pisteur Secouriste Alpin 2 <sup>ème</sup> degré ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense de l'épreuve de ski	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> DE ou BE Accompagnateur en Montagne ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense de l'épreuve d'orientation	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Membre de la sélection FFME ➤ Vous souhaitez bénéficier de la dispense des épreuves d'escalade, de neige-glace, et terrains variés	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

### Extrait de l'arrêté du 24/08/18 modifiant l'arrêté du 16/06/14 relatif à la formation spécifique du DE d'Alpinisme Guide de Haute Montagne :

« L'examen probatoire comprend une série d'épreuves organisées et évaluées en trois parties successives.

La première partie de l'examen probatoire comporte deux épreuves :

1° Une épreuve orale se décomposant comme suit :

Un entretien d'une durée maximale de quarante minutes portant :

a) sur la description des courses inscrites sur la liste jointe au dossier d'inscription mentionné à l'article 4. Cet entretien, d'une durée maximale de trente minutes, permet au jury mentionné à l'article 7 d'évaluer la capacité des candidats à communiquer des informations précises sur ces courses

b) Sur la présentation du projet professionnel du candidat. Cette épreuve est éliminatoire. »

2° Une épreuve de ski en toute neige, tout terrain. Cette épreuve est éliminatoire.

La deuxième partie de l'examen probatoire comporte quatre épreuves :

1° Une épreuve d'orientation avec pour seuls instruments une carte, une boussole à aiguille aimantée et un altimètre. Elle est éliminatoire ;

2° Trois épreuves d'évolution technique, chacune d'elles étant éliminatoire :

a) Une épreuve d'escalade sportive

b) Une épreuve en neige et glace

c) Une épreuve en terrains variés.

La troisième partie de l'examen probatoire consiste en des évolutions dans un environnement de haute montagne, sur une période de cinq jours. Elle vise à évaluer les capacités du candidat à mobiliser ses compétences techniques en autonomie et ses aptitudes à s'adapter à cet environnement. Cette épreuve est éliminatoire.

Sont dispensés de l'épreuve de ski en toute neige, tout terrain, de la 1ère partie de l'examen probatoire mentionnée à l'article 5 : les candidats titulaires du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option "ski alpin", ou du diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski alpin ; les candidats titulaires du brevet national de pisteur secouriste du deuxième degré ou du brevet national de pisteur secouriste, option "ski alpin", deuxième degré ; les athlètes inscrits sur la liste de haut niveau en ski-alpinisme.

Sont dispensés de l'épreuve d'orientation de la 2ème partie de l'examen probatoire mentionnée à l'article 5, les candidats titulaires du diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne du brevet d'Etat d'alpinisme ou du diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne.

Sont dispensés de l'épreuve d'escalade sportive de la deuxième partie de l'examen probatoire mentionnée à l'article 5 : les candidats titulaires du diplôme de moniteur d'escalade du brevet d'Etat d'alpinisme ou du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option "escalade", ou du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "perfectionnement sportif", mention "escalade en milieux naturels" ; les athlètes inscrits sur la liste de haut niveau en escalade.

Sont dispensés, à leur demande, des trois épreuves d'évolution technique de la deuxième partie de l'examen probatoire mentionnées à l'article 5, les candidats ayant été sélectionnés et ayant suivi l'intégralité du cursus des équipes nationales jeunes alpinistes de la Fédération française de la montagne et de l'escalade. Le respect de ces conditions est attesté par le directeur technique national de la montagne et de l'escalade.»